

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT

Fédération Syndicale Unitaire
Section ADEME



■ ÉLECTIONS 2010 DE VOS DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL

Que font les Délégués du Personnel ?

Ils défendent les salariés en faisant respecter le code du travail et les accords d'entreprise. Le SNE-FSU et FO sont les seuls signataires de la convention de travail. A ce titre nous sommes garants de son respect et de sa bonne application.

Le SNE est l'intermédiaire de tous...

...pour vous aider à résoudre les problèmes que vous rencontrez et pour améliorer vos conditions de travail. Les préoccupations sont multiples : le fonctionnement quotidien de l'Agence, les conditions de travail, les moyens humains, les salaires, la durée et la charge de travail, les situations conflictuelles personnelles et collectives, la reconnaissance du personnel et des équipes, etc.

**Toutes ces questions sont abordées
aux réunions mensuelles des délégués
du personnel de l'Agence.**

Ces dernières années, nous, élus DP du SNE avons :

- > défendu avec succès des **cas individuels** de salariés en danger ;
- > pris l'initiative de lancer une **enquête auprès des secrétaires assistants** sur leur situation professionnelle et leur évolution et rédigé un bilan assorti de recommandations ;
- > travaillé étroitement avec le comité d'entreprise et le CHSCT sur les questions de **stress et de souffrance à l'agence** ;
- > **accompagné les salariés** qui nous ont sollicités pour trouver des solutions en leur faveur ;
- > participé à la **commission de conciliation pour les salaires** et les classifications et aussi défendu des salariés menacés de sanction grave ou de licenciement ;
- > obtenu grâce à une veille statistique des **améliorations concernant l'inégalité salariale** entre : les hommes et les femmes, les temps partiels et les temps complets, les représentants du personnel et les autres salariés, le personnel en DR et les sites centraux ;
- > **traité des problèmes collectifs ou individuels** par les questions que vous nous avez chargés de poser à la direction lors des réunions mensuelles des DP.

**Nous, candidats du SNE, issus des différentes implantations (Angers, Paris, Valbonne, Régions),
mais aussi des différentes catégories salariales, nous engageons à rester à votre écoute
pour mieux vous représenter auprès de la direction. N'hésitez pas à contacter l'un(e) d'entre nous.**

VOTEZ POUR LA LISTE SNE-FSU

COLLÈGE EMPLOYÉS

CANDIDATS TITULAIRES

Violaine GRILLON	Paris
Dominique DAVID	Midi-Pyrénées

CANDIDATS SUPPLÉANTS

Véronique JACQUAT	Lorraine
Christine CHEVAILLIER	Angers

COLLÈGE CADRES

CANDIDATS TITULAIRES

Maryse SERVANT	Valbonne
Maud BERAUD	Centre
Chantal LENOIR	Angers
Ackli ASSAL	Picardie
Caroline MAREK	Paris
Claire BONNEVILLE	Rhône-Alpes
Danièle CERNEAU	Angers
Ruven GONZALEZ	Centre
Sébastien CATALANO	Guyane
Paul COURTIADÉ	Martinique
Sylvie COGNÉRAS	Languedoc-Roussillon

CANDIDATS SUPPLÉANTS

Véronique LOISON	Angers
Walter PERSELLO	Valbonne
Anne FONTAINE	Réunion
Patrick EVEN	Bretagne
Guy LAURENT	Bretagne
Emmanuelle SALAZAR	Franche-Comté
Marianne BLOQUEL	Angers
Pierre-louis CAZAUX	Centre
Emmanuel THIBIER	Valbonne
Isabelle DÉPORTES	Angers
Hervé CHALAYE	Auvergne

Pour le prochain mandat, nous, élus DP du SNE nous engageons à :

- > être à votre écoute ; n'hésitez pas à nous solliciter pour faire remonter vos questions en réunion mensuelle de DP ;
 - > maintenir une **bonne qualité des relations entre les protagonistes de la vie de l'agence** (salariés, hiérarchie, DRH, services administratifs, etc.) et favoriser le développement et la **reconnaissance du travail d'équipe** ;
 - > poursuivre la **résolution de problèmes collectifs** ou **individuels**, sans discrimination entre statuts précaires et permanents ;
 - > contribuer à **améliorer la gestion des ressources humaines** : transparence dans les modalités de recrutement, l'équité salariale... ;
 - > rester vigilants sur l'interprétation et l'application du **code du travail**, de la **convention de travail** et des **accords d'entreprise** ;
 - > **informer régulièrement tous les adémiens** avec :
 - notre site Internet : <http://sneademe.objectis.net>
 - des **flash infos** reflet de notre actualité.
 - le **SiNousEn** parlions qui est le bulletin de réflexion en profondeur du syndicat.
- ...Tout cela avec la volonté d'une gouvernance faite **d'ouverture et de respect mutuel**.

Contactez nos candidats ou envoyez un courriel au sne@ademe.fr.

Visitez le site Internet de la section ADEME du SNE : <http://sneademe.objectis.net>

■ QUI EST LE SNE ?

Très présent dans le service public de l'environnement, le SNE rassemble des salariés du MEEDDM (directions centrales et DREAL), d'établissements publics (Agences de l'Eau, ONCFS, ONEMA, Parcs nationaux, ADEME,...) ou ayant une mission environnementale (LPO, Plan Bleu, Tour du Valat, Agences régionales de l'environnement). La section ADEME du SNE maintient un contact permanent avec ses homologues pour, entre autres, tirer parti de la diversité des expériences.

■ LE SNE EST AFFILIÉ À LA FSU

La **FSU, Fédération Syndicale Unitaire**, est la plus importante fédération de la **recherche-enseignement**, une des grandes vocations de l'ADEME, avec notamment l'éducation à l'environnement et le financement de thèses de boursiers.

Comme à la FSU, la préservation du **pouvoir d'achat** de tous (voir lutte contre la réforme des retraites), l'amélioration des **conditions de travail** et la prise en compte du **développement durable** dans ses trois dimensions – environnementale, sociale et économique – sont les fils conducteurs des actions du SNE.

La FSU fait partie des **membres fondateurs d'ATTAC**. Le SNE soutient, comme elle, le **mouvement altermondialiste**.

■ LE SNE EST ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La démocratie toujours

Nous sommes attachés à l'**expression libre** et à l'**écoute de chacun**, au **dialogue** pour agir.

Nous faisons valoir nos valeurs auprès de la direction de l'ADEME, dans une logique de **partenariat gagnant-gagnant** fondé sur le **respect mutuel** et la **confiance réciproque**.

Le SNE place au cœur de ses préoccupations les **actions** et les **revendications intersyndicales**, communes à l'ensemble des salariés et tout ce qui fait du **personnel de l'ADEME un interlocuteur puissant, déterminé et ouvert** mais sans concession face à la direction et aux tutelles.

Par principe, le SNE entend que les **salariés soient respectés et valorisés** individuellement comme collectivement et que progressent à l'ADEME, **cohérence, esprit d'équipe et efficacité**.

L'ADEME au quotidien

Le SNE **défend les salariés au travail**, à titre **collectif** (organisation, contenu et contrôle du travail, travail d'équipe...) et **individuel** (salaires, conditions de travail, égalité femme / homme, etc.).

Les élus SNE interviennent, au siège comme en DR, pour **protéger des salariés en difficulté, voire en danger**, et pour le **simple respect de la dignité des personnes**.

Leurs actions auprès de la Direction des Ressources Humaines et de l'Inspection Générale ont permis de résoudre des dysfonctionnements réels.

Au cours des derniers mandats, le SNE s'est notamment engagé dans la préparation de l'**accord de rattrapage pluriannuel des salaires** (2006-2009) qu'il a signé ainsi que dans la préparation et l'analyse de l'**enquête sur la filière des métiers de l'assistance** (secrétaires assistantes) avec la CGT et FO. Voir à ce sujet le SiNousEn n°9 de novembre.

Le SNE défend la complémentarité féconde des équipes de l'ADEME aux niveaux régional et national. Il avait fortement désapprouvé le passage des DR sous tutelle des préfets de régions.

L'ouverture sur le monde

Le sort des habitants et salariés, de l'autre côté de la rue ou de l'autre côté de la Terre, nous concerne.

Derrière chaque mission confiée à l'ADEME, il y a des **enjeux de société**. Le SNE estime qu'il est légitime pour chaque adémiens et utile pour l'ADEME de bien les cerner. Nous devons étudier et tenir compte des conséquences des technologies et politiques que nous contribuons à promouvoir sur certaines populations démunies de France et de la planète.

Nos « SiNousEn parlions » reflètent le désir de voir ces questions citoyennes abordées et débattues en interne avec notamment les brèves « Au-delà de l'ADEME » et les dossiers « agrocarburants » (2008) et « Guadeloupe » (2009).